



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffvelo.fr/>

COMPTE-RENDU

Réunion du 30/06/2020 à 17h par visio.

Présents: Jacques Clamouse, Guy Estopina, Philippe Pierrot, Jean-Pierre Legay, Christian Arnold, Jean-Michel Pons, Pierre Hérédia, Marylène Clamouse, Gilles Ibars, René Baldellon.

1. Point suite nouvelles règles de déconfinement applicables depuis le 22 juin et impact sur les randonnées prévues en juillet et août.

Les clubs ont reçu les nouvelles consignes à appliquer, notamment l'organisation d'un suivi des présents aux sorties organisées (à la demande des ARS en cas de cluster). Cela a conduit à ce que certains clubs n'ont pas souhaité reprendre leurs activités alors que d'autres organisent des sorties clubs sous différentes formes en respectant les règles qui ont été assouplies (groupe maximum de 20, distance de 2 mètres, ...).

Concernant les manifestations prévues, elles ont été annulées depuis mi mars 2020 (randonnées, rassemblements, formations,...) et cela va continuer pour juillet et août. Au delà, les décisions de maintien ou pas des randonnées prévues au calendrier sont largement fonction de l'évolution de l'épidémie. Il est donc de la responsabilité des organisateurs d'en décider en respectant strictement les cahiers des charges, ce qui risque en l'état de compliquer fortement la tenue de ces manifestations au niveau de la convivialité et de la participation (inscription par avance ? limitation du nombre de cyclistes ? ...).

Pour les transversales, les inscriptions par les clubs sont de nouveau possibles auprès du CODEP34 en respectant le cahier des charges, notamment sanitaire, et sous la responsabilité des participants.

2. Etat d'avancement des licenciés 2020 et des clubs affiliés.

Au 30 juin 2020, 39 clubs sont affiliés et 1 164 licences ont été enregistrées (- 39 par rapport à la même période en 2019).

3. Point sur les subventions ANS.

Des dossiers ont été déposés par le CODEP34 et par le club de Fabrègues. Ils ont été examinés et validés par les Commissions (région et national). La réponse officielle ANS doit intervenir courant juillet.

4. Point sur les actions prioritaires 2020 vis à vis des clubs suite aux engagements pris lors de l'AG de Roujan.

- **Organisation de formations (rappel)** : la Commission a prévu un report des sessions programmées sur 2021.
- **Aide du CODEP pour les maillots** : cette action se poursuit et les clubs demandeurs peuvent fournir les éléments (maquette fournie au CODEP avant toute réalisation, facture et note de frais à transmettre avant l'AG prévue le **samedi 21 novembre 2020** à Vias).
- **Réalisation de nouvelles banderoles** : 4 clubs les ont reçu et une est en cours de fabrication pour le nouveau club VTT de Clapas et Bartas.
- **Aide financière pour les jeunes (rappel)** : les clubs ayant des jeunes de moins de 18 ans pourront faire une note de frais à l'adresse du trésorier (à mi année pour la première et avant l'AG pour la seconde) permettant le remboursement par le CODEP de la partie Cotisation FFCT (12 € ou 6,50 € si licence Familles).
- **Participation aux AG des clubs (rappel)** : le tableau de suivi est complété régulièrement et chaque club est invité à faire connaître la date de leur AG en 2020.
- **Généralisation de l'utilisation des adresses ffvelo (rappel)** : la communication 2020 du CODEP34 n'utilise plus que cette adresse. Il appartient donc à chaque club de s'assurer que les utilisateurs réceptionnent bien le courrier et en assurent la diffusion en interne. Les clubs ayant encore des difficultés dans la mise en place et l'utilisation de cette adresse peuvent avoir le soutien du Webmaster, Guy Estopina.

5. Suivi de l'activité du CODEP et des Clubs.

Le principe de financement des clubs et des CODEP n'a pas changé en 2020. Un suivi des activités s'avère donc nécessaire pour que les actions prioritaires 2020 soient bien prises en compte et valorisées (1 point = 1 euro), mais l'arrêt de toute activité pendant la période de confinement et au delà ne facilite pas l'aide aux structures. Les mises à jour et prises en compte des actions par les services de la Fédération doivent reprendre et permettront un **point précis début septembre**, notamment pour les suppressions de manifestations et les corrections des anomalies.

6. Feuille de route du CODEP34 pour 2020.

- **Opération Toutes à vélo – Toulouse 2020.** Le report sur 2021 a été acté. Les Féminines inscrites verront leur chèque de réservation annulé avec toutefois la nécessité de payer (40 €) pour les maillots qui avaient été confectionnés avant le confinement. Le CODEP34 a pu se faire rembourser les réservations de l'hébergement avec la possibilité de reconduire l'ensemble de l'opération en septembre 2021.
- **Rencontre Aude-Hérault.** Le CODEP11 doit se positionner pour le maintien ou pas de cette manifestation en liaison avec le CODEP34, mais les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas de se projeter en octobre. Une décision devra être prise début septembre.
- **Plan vélo jeunes dans les écoles.** Cette action importante visant à développer la pratique du vélo et la sécurité des jeunes est reportée en 2021 (rappel).
- **Partenariat avec département et Métropole de Montpellier pour les pistes cyclables.** Malgré le contexte, plusieurs actions ont été menées (Christian Arnold) et le développement du vélo lié à la crise sanitaire et aux nouveaux enjeux écologiques est dans une phase exceptionnelle. Cela va permettre ainsi de faire avancer beaucoup de dossiers et un renforcement des actions défendues par le CODEP34 auprès de ces instances va nécessiter dans les prochaines années à mettre en place un **groupe CODEP / Clubs beaucoup plus étoffé.**

7. Point sur la réalisation du nouveau site du CODEP34.

Malgré plusieurs demandes du Webmaster, la Fédération n'a toujours pas donné les habilitations pour commencer les modifications. A relancer rapidement.

8. Point sur la fin de l'olympiade au niveau du CODEP34 et renouvellement à l'occasion de l'AG électorale de Vias.

Le tour de table a permis de constater que 6 membres du CODEP actuel souhaitent continuer à assumer des responsabilités et 4 membres arrêter. Il convient donc de préparer le renouvellement en recherchant de **nouveaux membres au sein des clubs**. Pour ce faire, de nouveaux projets vont être très porteurs sur la nouvelle olympiade et seront susceptibles d'attirer de nouvelles vocations. Parmi ceux-ci, la **création de nouvelles écoles labellisées** du type de celle du club VTT Clapas et Bartas pourrait préfigurer une évolution forte de la FFVélo auprès des jeunes et des féminines. De même, le **plan vélo jeunes dans les écoles** sera de nature à positionner la Fédération et ses clubs comme des partenaires incontournables pour préparer une nouvelle génération qui utilisera le vélo comme un outil indispensable pour aller au travail. La meilleure prise en compte dans les clubs des **vélos à assistance électrique** sera aussi un des enjeux pour permettre à la FFVélo de poursuivre son développement pour des catégories de licencié(e)s plus âgé(e)s.

La préparation, à partir de septembre, de l'Assemblée Générale qui aura lieu à Vias le samedi 21 novembre 2020 devra donc permettre de communiquer vers les clubs sur ces sujets importants pour l'avenir de notre Fédération.

9. Organisation d'un séjour des membres du CODEP34 au Centre Nature des Quatre Vents en Auvergne.

Sur le principe, cette idée de regroupement dans un centre soutenu par la Fédération recueille l'accord de tous. Initialement prévu en 2019, ce séjour avait dû être annulé suite à des problèmes de disponibilité de certains. Il est donc reporté sur 2020 et les dates envisagées sont du 18 au 21 septembre 2020. Un contact va être pris pour connaître les disponibilités et les conditions d'un tel séjour destiné à marquer la collaboration étroite au sein de l'équipe du CODEP34 et la fin de ces quatre années de mandat qui ont permis de conforter le CODEP comme un acteur majeur au sein de la FFVélo.

Fin de la réunion : 19h

Le Secrétaire J-M Pons



Le Président Jacques Clamouse

